

Le Sénat haïtien proclame Joseph Lambert comme président par intérim

Image not found or type unknown



Joseph Lambert bénéficie du soutien du parti Tet Kalé qui a porté Jovenel Moïse à la présidence. .

Port-au-Prince, 10 juillet, (RHC)- Le Sénat haïtien, dysfonctionnel depuis janvier 2020, a proclamé ce vendredi Joseph Lambert comme président par intérim.

Une déclaration signée par les 10 sénateurs dont le mandat est encore valide, assure que Joseph Lambert favoriserait un accord entre les forces du pays pour établir un gouvernement de consensus.

La déclaration indique par ailleurs qu'un Conseil électoral provisoire serait mis en place afin d'organiser des élections générales dans les plus brefs délais et signalé que Claude Joseph ne devait plus être à la tête du pays.

Jovenel Moïse avait nommé deux jours avant sa mort Ariel Henry, un médecin, à la fonction de Premier ministre.

Ariel Henry avait déclaré il y a quelques jours seulement être le seul Premier ministre nommé. En cas d'empêchement du président, la Constitution haïtienne prévoit que la transition au pouvoir soit assurée sous le contrôle du Parlement. Mais cette institution est inopérante depuis plus d'un an. Quant au président de la Cour de cassation, au sommet du pouvoir judiciaire, il est récemment décédé du Covid-19.

Pour l'instant, Joseph Lambert a déjà reçu l'approbation de partis influents tels que Tet Kalé, le même parti qui a porté Jovenel Moïse et Michel Martelly à la présidence.

Source: Prensa Latina



Radio Habana Cuba